

En résumé, nous voulons que les Canadiens francophones utilisent davantage leur langue comme un instrument efficace. Il ne faut pas que notre investissement linguistique soit perdu. Le Ministère et le Gouvernement ne peuvent encourager que jusqu'à un certain point les efforts de ceux qui se perfectionnent dans leur deuxième langue. Par la suite, il appartiendra à chacun de se développer jusqu'au maximum de ses ressources personnelles.

Ces grands principes peuvent probablement ressembler à un rêve mais en réalité on les pratique déjà. Nous les avons adoptés parce que nous les croyons indispensables à la vie et au progrès de ce pays, et nécessaires aussi au bon fonctionnement du Ministère. Je peux vous assurer qu'on prendra des mesures pour poursuivre leur application rapidement.

Pour toutes ces raisons le Ministère tient à encourager les jeunes des deux groupes culturels, qui s'intéressent à une carrière diplomatique, à participer à la tâche en aidant le Ministère à reconnaître pleinement les valeurs de chacune des deux grandes communautés linguistiques. Certains ont bien accueilli ces principes; d'autres ont été hésitants et le sont encore sans doute, mais nous devons surmonter ces hésitations. Il nous faut la bonne volonté de tous, en particulier celle des agents de la nouvelle génération. Pour que soient créés le climat et les conditions qui vous permettront de servir votre pays dans l'une ou l'autre des langues officielles, il vous faudra constituer la force motrice et l'inspiration constante de cette